

Château de Ségure  
65240 ARREAU

N° 47-2017

Séance du 24 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le 24 mars, à 18H00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRÈRE

Référence écriture délib :  
PC/MS/JD

**Présents votants (52)** : PUCEL Mathieu, TREY Jean-Claude, MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, MUR Raymond, ESTRADÉ Pierre, CARROT Jean-Michel, BORDE Michel, SAINT PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, ARMANET Henri, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, BALAGNA Patrice, GAY Eric, ROCHER Jacques, CARMOUSE Catherine, TOUCOUERE Dominique, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, GOMES DA SILVA Rose-Marie, PUJOLLE Bernard, MIR André, MIR Jean Henri, NARS Aline, POME Maryse, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel, BLANCHARD Hervé, ROCA Jacques

**Présents non votants (4)** : SAJOURS Sébastien, PEFONTAN Marie-Madeleine, SERMET André, IGLESIAS Marie-Christine

**Titulaires absents (8)** : VIDAL Thierry, GISTAU Patrick, BRUN Jean, CANTONY Christophe, RICARD Louis, SOLANA Michel, LACAZE Noël, FOURCADE Dominique

**Procurations (5)** : DELCASSO Maryse à BUERBA Jean-Pierre  
DESMARAIS Nadine à CARRERE Philippe  
DUBARRY Jean-Bertrand à MALERE Hélène  
VIDALON Patricia à DUBERNARD Alain  
FORGUE Pierre à MIR Jean-Henri

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

**OBJET** : Institution d'un budget annexe Ordures Ménagères

Monsieur le Président expose aux membres du conseil communautaire la nécessité de créer un budget annexe nommé « Ordures ménagères ».

Ce budget annexe de nomenclature M14 aura l'autonomie financière.

Monsieur le Président demande aux conseillers communautaires d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire approuve la création d'un budget annexe nommé « Ordures ménagères », et autorise le Président à entamer toutes les démarches nécessaires.

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus**  
**Au registre sont les signatures**  
**Pour extrait certifié conforme**

Fait à Arreau, le 27 mars 2017

Le Président,  
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNE  
AURE LOURON  
CHATEAU SEGURE  
65240 - ARREAU